

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 18 NOVEMBRE 2017  
A Montmorillon**

**Clubs Présents:** Antran, ASPTT, Beaumont, Bonnes, Bouesse, Cenon, Charroux, Châtellerault, Chauvigny, Cissé, Civray, Dissay, Fontaine le Comte, Gouex, Rouillé, Isle Jourdain, Jaunay Clan, Loudun, Lussac, Mirebeau, Montmidi, Montmorillon, Neuville, Nouaillé, Paizay, Sanxay, St Martin L'Ars, St Savin, Targé, La Trimouille, Usso, Vivonne, Vouillé, Bignoux, Les Roches Prémaries, Mauprévoir, Buxerolles, Couhé Vérac, Le Lac, Ingrandes, Scorbé Clairvaux.

**Membres Présents:** Mrs BLANCHET Fredy, BRUNET Jean-Jacques, DUPONT Christophe, GIROUARD Fred, JAUBERT René, LUDOVIC Christian, MARCHAND Jean-François, MOREAU Christian, MOSCHINI François, NÉHÉMIE Alain, Mmes BLANCHET Sylvie, DEMARCONNAY Nadine, GUYARD Chantal, MOREAU Émiline, SALIN Valérie. Mr COUVRAT Lionel

**Membre Absent:** SAPIN Frédéric.

**ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE: Sylvie BLANCHET**

Mesdames et messieurs bonjour,

Nous allons commencer par rendre hommage aux personnes qui nous ont quittés depuis novembre de l'année dernière, je vous demande donc de respecter une minute de silence.

Au terme de cette première année, je tiens à remercier les clubs qui ont accepté de prendre en charge l'organisation des championnats, c'est grâce à tous vos bénévoles que nous pouvons pratiquer notre sport. Remercier aussi mes collègues du comité qui travaillent tout au long de l'année. Vous me direz ils se sont présentés aux élections pour ça, mais je peux vous dire que ça prend énormément de temps et d'énergie. Et remercier particulièrement Christian qui a bien tenu la barre malgré ses gros soucis de santé.

Je dois vous informer que nous avons dernièrement eu une démission, celle de monsieur Valter, qui n'a pas trouvé au sein de notre groupe ce qu'il cherchait.

Je pensais justement refaire une demande, pour savoir si quelqu'un était intéressé pour être coopté.

Je rappelle qu'un coopté est là pour apporter son aide dans la mesure de ses disponibilités. Il n'a pas les mêmes obligations qu'un élu, notamment pour les réunions ou la règle des trois absences non justifiées ne les concerne pas, mais il peut participer aux votes avec autorisation du comité, à condition d'être présent lors du vote.

Et certains pourraient se faire coopter rien que pour voir comment ça se passe de l'intérieur, et peut être que ça pourrait ouvrir des vocations...

Je voulais aussi féliciter nos championnes et champions départementaux, mais je sais que Christian reviendra sur le sujet en détail, je ne vais donc pas vous prendre trop de temps.

Par contre nous avons à déplorer des commissions de disciplines, les membres de la commission vous en parleront... J'espère que 2018 sera plus calme, mais je vous informe que je ferai faire des contrôles alcoolémie sur certains championnats si je vois que le besoin s'en fait sentir, vous savez que je suis souvent sur les terrains, et mes collègues aussi...

Et je rappelle aussi aux présidents et responsables de clubs que vous êtes, que vous devez veiller ou au moins rappeler à l'ordre, les licenciés qui ont des comportements contraires au règlement. C'est-à-dire ceux qui sont irrespectueux, violents même verbalement, ou qui abusent des boissons alcoolisées. Je sais très bien que certains ne s'alcoolisent pas à la buvette, mais vous devez refuser de leur servir des boissons alcoolisées, lorsque vous constatez leur état, ce sera déjà un bon point pour notre image.

En ce qui concerne le projet de boulodrome qui est le nôtre encore sur ce mandat, nous avons visité plusieurs terrains mais aucun ne convenait à nos besoins. J'ai dernièrement envoyé une vingtaine de courriers pour demander aux communes avoisinantes de Poitiers, si elles avaient des terrains à vendre ou à céder, à ce jour, j'ai une réponse, celle de Smarves.

Nous irons donc rencontrer le maire très prochainement et je vous dirai ce qu'il en est.

J'ai signé cette année une convention avec le Rectorat, l'UNSS, et l'USEP, pour planter la pétanque à l'école, les collèges et les lycées. Il nous reste à voir l'organisation.

La rubrique « souvenirs souvenirs » semble vous plaire, tout comme les photos que nous mettons sur le site. Donc si vous avez d'anciennes coupures de presse ou des photos, n'hésitez à nous les prêter ou les scanner en PDF et me les envoyer, et nous les mettrons.

Je vais maintenant laisser la parole à monsieur l'adjoint au maire, en vous rappelant que je suis joignable facilement pour tout échange que vous souhaiterez. N'hésitez pas à me contacter.

Mr Ernest COLIN nous souhaite la bienvenue à Montmorillon, il nous présente la salle dans laquelle nous effectuons notre assemblée générale. Il remercie le club de pétanque pour son investissement dans la vie locale.

### **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2016.**

Approuvé à l'unanimité.

### **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE SPORTIVE: Nadine DEMARCONNAY**

Celle-ci demande que les documents soient remplis correctement. Au point de vue effectif nous sommes en augmentation avec 1758 licenciés en progression de 1,8%, cette augmentation est significative sur le nombre de jeunes. Elle nous présente les nouveaux documents concernant le certificat médical, et signale que pour les prises de licences, il faut absolument joindre une photo d'identité, ainsi que l'attestation médicale ou un certificat médical.

### **LE COMPTE RENDU FINANCIER 2017: Chantal GUYARD**

Je ne vais pas vous faire la liturgie des chiffres ; Vous avez dans vos dossiers le compte de résultat, le point sur la trésorerie arrêtée au 3/11/2017 et le prévisionnel 2018.

Les seuls chiffres que je vais vous donner sont :

- Le total des recettes s'élève à 110.334,07€
- Le total des dépenses s'élève à 83.117,85€

Soit un résultat de 27.216,22 pour l'année 2017

Pour les personnes désirant consulter la comptabilité, les pièces comptables sont à leur disposition à savoir soit sur papier, soit de façon informatisée :

- 538 pièces comptables et justificatifs,
- Relevés bancaires, la caisse,
- Carnets de chèques,
- Remises de chèques
- Le grand livre comptable
- La situation des chèques non débités

### **Bilan 2017**

#### ***-Championnats de France***

Nous avons plus de recettes que prévu car nous avons eu une équipe triplette senior qualifiée pour le Championnat de France ainsi qu'une équipe minime pour lesquelles nous avons avancé les frais et qui nous ont été remboursés par la CRNA (Comité Régional Nouvelle Aquitaine).

Quant aux dépenses, elles fluctuent en fonction des lieux des championnats de France.

#### ***-Championnats de Ligue et Inter-ligue***

Les dépenses ont été moindres suite à l'annulation du championnat Inter-ligue des jeunes.

#### ***-Championnats de la Vienne***

Les dépenses correspondent aux frais de déplacements des membres du comité assurant la tenue des tables de marque, les tirages des championnats, achats de cercles, des trophées et les fleurs pour les féminines, et la prise en charge d'un arbitre par championnat.

Il convient de noter qu'il manque la dépense des coupes enregistrée en global dans la rubrique CDC senior. Les recettes correspondent aux engagements des licenciés.

#### ***CDC senior***

Les dépenses sont supérieures au prévisionnel suite à l'enregistrement de l'achat des coupes et trophées pour tous les championnats départementaux.

Les recettes varient en fonction du nombre d'équipes inscrites.

#### ***CDC féminin***

RAS 2

#### ***CDC vétéran***

Les recettes correspondent aux inscriptions des équipes augmentées des pénalités pour forfait.

#### ***CDC jeunes***

Conforme au prévisionnel.

#### ***Inter-entreprises***

C'est une rubrique qui s'autofinance.

#### ***Coupe de France***

Non conforme à cause du décalage entre les équipes qui s'inscrivent sur l'année en cours et les remboursements par la fédération pour les équipes qualifiées hors zone avec un écart d'une année.

#### ***Coupe départementale***

RAS

#### ***Licences***

Nous avons moins de dépenses que prévu car cette année nous n'avons pas réglé la quote-part des licences à la commission Régionale Nouvelle Aquitaine suite au reversement des fonds de l'ancienne Ligue Poitou-Charentes excédentaires.

#### ***Cotisations***

Elles correspondent aux adhésions du CDOS, de l'OMS et de la Maison des Sports

#### ***Calendriers***

C'est une rubrique qui s'autofinance.

#### ***Déplacements***

Cette rubrique a été sous-évaluée lors du prévisionnel, ne sachant pas, il y a un an, comment s'articulerait l'organisation de la CRNA.

Les dépenses sont les différents déplacements des membres du comité pour les élections de la CRNA, et de divers déplacements pour le fonctionnement du comité hors des réunions.

#### ***Commission Arbitrage***

Il est difficile de faire un prévisionnel, ne connaissant pas le nombre de candidats et la réussite de ceux-ci à l'examen d'arbitre.

Fourniture des vêtements et du matériel pour les lauréats.

#### ***Commission jeunes***

Dépenses :

- Les jeunes ont participé à des concours régionaux et nationaux sous l'égide du comité
- Les vêtements pour les championnats régionaux et France
- Les frais de réunions éducateurs
- Frais de déplacement d'un éducateur au colloque national
- Buvette pour les concours éducateurs et concours familles organisés par la commission
  - Recettes :
- Concours éducateurs et concours famille
- Pénalités pour absence de licences senior sur les championnats et concours

## ***Commission discipline***

RAS

## ***Commission informatique***

Nous sommes en deçà du prévisionnel car nous avons bénéficié de la salle du CDOS gratuitement pour la formation table de marque et inscriptions aux championnats départementaux.

## ***Fonctionnement***

La recette est due à un remboursement par le Crédit Agricole de 2 cotisations carte Bleue prélevées en double.

## ***Siège social***

Les dépenses sont les loyers et l'assurance du siège social.

La recette est due à un remboursement d'un règlement fait en double du 2<sup>ème</sup> trimestre.

## ***Téléphone***

Les dépenses sont de l'ordre de 120€ par an. Le suplus correspond au forfait de l'ancien président dénoncé à ce jour.

## ***Affranchissement***

C'est l'envoi de calendriers aux comités qui en font la demande.

## ***Assemblée Générale***

RAS

## ***Congrès national***

RAS

## ***Manifestations diverses***

Nettement supérieur au prévisionnel suite à l'inscription et au remboursement de 2 équipes au Trophée des Villes ainsi qu'au remboursement par la CRNA des frais de déplacement pour les CRC senior, féminin et jeunes.

## ***Réunions***

RAS

## ***Charges constatées d'avance***

Il s'agit des réservations d'hôtels pour les championnats de France 2018.

## ***Ventes diverses***

Vente carnets de mutations et pochettes licences

## ***Petits matériels***

Achat des vêtements pour les membres du Comité.

Mr BERTHELOT demande à quoi est liée la dépense de 1000 €

Mme GUYARD répond que cela correspond à l'achat des vêtements des membres du comité.

Mr BERTHELOT demande dans quelle rubrique sont les remboursements des frais des C R C.

Mr BERTHELOT nous fait remarquer qu'il faudrait valoriser la contribution volontaire pour les prochaines années.

Mr BOURREAU signale qu'il faut rectifier sur la feuille des finances " mutation externe" il faut lire 20€ comité 20€ F F P J P et 10€ Nouvelle Aquitaine.

Mr BERTHELOT demande où se trouve l'inventaire?

Mme GUYARD lui répond qu'il n'est pas écrit, mais que le total se monte à 9010,22€.

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES: Mme BLANCHET Nadia**

Lecture du compte rendu par Mme BLANCHET Nadia qui demande d'accorder le quitus.

**Voir annexe**

## Approbation du compte rendu financier : à l'unanimité

### **RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE: Christian LUDOVIC**

En cette fin de saison 2017, la commission sportive vous présente son rapport moral et sportif.

Avant de vous dresser mon rapport annuel, je tiens personnellement à vous remercier sincèrement de votre concours tout au long de l'année.

Votre dévouement sans compter est précieux pour notre sport.

Au nom de la commission sportive, je vous félicite pour le travail accompli avec vos bénévoles, votre collaboration sans relâche est nécessaire à la vie de notre sport. Je remercie également nos arbitres qui officient sur les terrains toute l'année à faire respecter les règlements dans des conditions pas toujours évidentes.

Nous essayons de mettre tout en œuvre pour que le déroulement de nos manifestations soit sans failles mais sans votre abnégation, notre disciple ne peut pas se transformer.

Notre objectif commun, notre priorité c'est l'union, le dialogue (mais le vrai).

Nous devons avoir le courage et l'honnêteté de nos actes et paroles.

L'an passé, j'ai lancé un cri d'alarme au sujet du recrutement de jeunes bénévoles, il faut absolument les inciter, les informer, les former sur le bénévolat. En effet, nos dirigeants vieillissent doucement mais sûrement.

Garder cet objectif en point de mire, le bénévolat devient plus exigeant, requiert beaucoup de compétences et surtout de sacrifices.

Une pensée aussi aux collègues qui se dépensent sans compter et particulièrement à Nadine et Valérie qui m'épaulent lors des tirages des championnats, Alain VALTER qui me seconde pour la coupe de France. Remerciement à Lionel Couvrat toujours disponible.

Il accorde beaucoup de son temps à faire vivre, évoluer le site qui est d'ailleurs très visité.

Vous pouvez les applaudir !!!

Vous avez sans doute entendu parler de la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE regroupant 3 anciennes ligue à savoir l'Aquitaine, Le Limousin et le Poitou-Charentes soit 12 départements qui cumulent 34458 licenciés.

Aquitaine 18.898

Limousin 5.927

Poitou-Charentes 9633

### **Fonction du Comité Régional Nouvelle Aquitaine**

Elle se substitue aux anciennes ligues qui deviennent des commissions territoriales CT.

Elle gère et centralise les finances, elle fait appliquer les directives nationales, gère les commissions des jeunes sous la responsabilité de l'ETT, l'arbitrage et la discipline.

La Commission Territoriale CT (ancienne ligue Poitou-Charentes) a en charge l'organisation des championnats territoriaux (anciens championnats de ligue) des CRC toutes catégories, forme les BF 1, et s'occupe des sélections jeunes CT.

Elle a perdue son autonomie financière.

Les membres élus à la NA sont Alain NEHEMIE en tant que secrétaire et moi-même pour la commission sportive.

Des membres internes ou externes à notre comité siègent dans les commissions jeunes, arbitrage, discipline, commissaires aux comptes etc...

### **PARTIE SPORTIVE :**

### **CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

Cette saison a vu la mise en place de qualificatifs aux championnats de ligue afin de remplacer les barrages sur les catégories senior, féminine TAT, Triplette et Doublette qui devenaient ingérables suite aux fréquents et récurrents désistements.

Cette formule a eu au moins le mérite d'endiguer ce phénomène. Les quelques remplacements ont été justifiés par des motifs recevables.

Le seul regret est le manque de compétitrices surtout en triplette.

Nous pensons que ce projet a été mal interprété ou incompris.

Je rappelle que ces compétitions sont instaurées pour qualifier les joueurs aux championnats de ligue, et qu'il soit dommage que nous nous privions de nos bons compétiteurs sur ce championnat.

C'est vrai, se qualifier directement pour les « France », c'est sympathique mais ces qualificatifs offrent une seconde chance qu'il ne faut pas négliger. Etre sélectionné pour les championnats de ligue, ne vous interdit pas de participer aux championnats départementaux et de prétendre au titre départemental.

Espérons que nos compétiteurs participent en plus grand nombre et qu'ils apprécient à sa juste valeur ces compétitions.

Rappel important, s'inscrire aux qualificatifs, vous oblige à accepter votre qualification sauf cas exceptionnel, imprévu ou bien d'être l'heureux champion.

L'ambiance sur nos terrains s'est quelque peu dégradée à cause de quelques énergumènes un peu « chauds de la gâchette ».

3 cas à ma connaissance dont 2 ne sont pas liés directement à la compétition mais toute de même dans l'enceinte à chaque fois dus à l'abus de boissons alcoolisées.

Notamment lors d'un concours parallèle qui de surcroît n'était pas ni inscrit au calendrier ni supervisé par un arbitre.

C'est fâcheux et inconcevable d'organiser un concours sans un minimum d'encadrement.

A l'avenir, il sera formellement interdit ce genre de pratique.

Tous les concours organisés dans le cadre d'un championnat devront faire l'objet d'une demande officielle et inscrite préalablement au calendrier avec tous les gages de sécurité.

Le 3<sup>e</sup> cas, est issu d'une discorde entre 2 joueurs d'un même club pendant la compétition.

Tous ces comportements sont intolérables, ils doivent être bannis de nos terrains et punis.

Si vous êtes témoins en tant qu'arbitres, bénévoles, joueurs actifs ou non, vous devez aviser la présidente du comité par un rapport circonstancié. C'est fondamental afin d'endiguer les vagues de violences verbales ou physiques.

Nous avons tous à y gagner.

Peu de soucis majeurs quant aux organisations, Ne relâchons pas nos efforts.

Depuis 2 saisons nous avons mis en place, les inscriptions par le logiciel fédéral. Nous comptabilisons 30 clubs sur les 45 affiliés dont 3 n'envoient jamais de prétendants. Soit 65 % des clubs adhèrent au système. 10 de plus que la saison dernière.

La mise en place de la facturation en 2016 est bien rôdée maintenant et je pense que toutes ces initiatives allègent votre quotidien et le simplifient.

Les clubs qui souhaitent adopter cette formule peuvent être secondés par les membres du comité.

N'hésitez pas à vous faire connaître !

### **Dites-moi ce que vous en pensez ?**

Nous n'accepterons plus les inscriptions par texto ou par simple texte car nous avons besoin de traces écrites, seul le formulaire ou la liste par geslico sera prise en compte.

IMPORTANT : Pour les envois par mail, Vous devez absolument expédier une copie sur le site du comité, adresse mail " comite.86@free.fr" merci de noter.

**Voir annexe**

### **RAPPORT DE LA COMMISSION FÉMININE: Valérie SALIN**

Très bonne participation des Féminines au trophée Monique ROUCHEREAU qui s'est déroulé le 27 janvier 2017, avec la participation de 59 féminines représentant 16 clubs.

Il faut aussi constater la diminution du nombre de licenciées: 380 en 2016 contre 245 en 2017, ce qui entraîne une diminution des féminines aux championnats départementaux.

Par contre une stabilité en championnat des clubs.

**Voir annexe**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES: Emilie MOREAU**

Bonne participation des jeunes aux journées hivernales.

Déplacements sur plusieurs Nationaux jeunes, avec de bons résultats. Une équipe de Montmorillon associée à Lussac a participé aux C N C à Saint Yrieix (16), compétition très éprouvante pour ces jeunes joueurs.

**Voir annexe**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION VÉTÉRANS: René JAUBERT**

Il est bon de remarquer que le championnat des clubs 2017 a vu une augmentation du nombre d'équipes engagées :48, soit 8 de plus qu'en 2016, avec une très bonne ambiance et correction tout au long de l'année.

**Voir annexe**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE: Fredy BLANCHET**

Pour l'année 2017, 6 candidats se sont présentés à l'examen d'arbitre départemental qui a eu lieu le 14 Janvier, les 6 ont été reçus. Malheureusement la moyenne d'âge des arbitres est élevée 22 au dessus de 50 ans. 16 clubs n'ont toujours pas d'arbitre, les arbitres étaient présents sur 139 journées. A la demande de la FFPJP, les 9 et 10 novembre 2017, 2 arbitres se sont déplacés à la prison de Vivonne pour arbitrer le championnat de tir de précision dans le cadre des jeux pénitentiaires.

**Voir annexe**

## **RAPPORT INTER ENTREPRISES: François MOSCHINI**

Le comité a organisé le 1er mai, le challenge inter entreprises.

22 équipes se sont affrontées à l'abri des quelques averses qui se sont invitées, au boulodrome de Mirebeau. Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles et le président de Mirebeau pour l'aide à l'organisation de cette journée.

### **Résultat:**

Vainqueur de l'édition 2017: l'équipe de la Sateco.

-NGUYEN Kevin, CHAMORET Christophe et VALIER BRASIER Cyril.

Finaliste Schneider Electric.

-RISS Kevin, BATISTA Emmanuel et LABÉGUERIE Philippe.

Concours B.

Vainqueur: GIROUARD Élise, GIROUARD Frédéric et CHEVALIER Fabrice pour M Q G.

Concours C.

Vainqueur: MARTIN Gilles, GARDIL Lionel et GUERRAUD David pour le C H U.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE: Jean-Jacques BRUNET**

Cette année la commission de discipline a traité deux affaires pour des incidents survenus lors de championnats. Des sanctions ont été prises.

D'autres altercations entre joueurs licenciés sur des concours ou championnats ont eu lieu, Puisqu'aucun rapport n'a été établi, des lettres d'avertissement ont été envoyées à ces joueurs ainsi qu'à leur président. Il est regrettable que de tels faits se soient passés sur les terrains et il est inadmissible que ces comportements ternissent l'image de la pétanque.

J'espère que cette année la commission n'aura pas à instruire de nouveau.

**Voir annexe**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION INFORMATIQUE: Lionel COUVRAT**

Cette année sur 45 sociétés, 30 ont opté pour les inscriptions par informatique.

Le nouveau site du comité est activé et le nombre de visiteur est toujours en augmentation.  
**Voir annexe**

### **RAPPORT DE LA COMMISSION HANDICAP: Fredy BLANCHET**

Nous avons arbitré, le 18 février arbitrage d'un concours inter régional à Poitiers de sourds et muets organisé par la FFSA.

- Puis le 16 septembre arbitrage d'un concours régional à Bignoux de sourds et muets organisé par l'association des sourds de Poitiers

A l'initiative de Céline RENAULT, un concours inter-établissements a été organisé, le 5 octobre, par le foyer l'Odyssée de Montmorillon en partenariat avec Montmorillon Pétanque et la PEP 86.

Les centres de Smarves, Adriers, Le Blanc, et Montmorillon ont pu s'affronter lors un petit tournoi. L'utilisation de la rampe a permis aux personnes en fauteuil de participer à la compétition.

### **Modification du règlement intérieur du comité**

Voici les changements intervenus dans le règlement intérieur du comité.

-Article 7: **il est prévu des frais de déplacement, l'indemnité kilométrique sera de 0,30 euro.**

- Article 9: Il est soumis aux mêmes règles que les membres **élus** et devra fournir un extrait de son casier judiciaire.

- Article 11: les **responsables de clubs** ont pour tâche de distribuer les licences, de faire connaître les règlements de la F.F.P.J.P., de diffuser toutes instructions et directives du comité et de les faire appliquer.

- Article 13: il faut rajouter. **Une tenue avec haut identique, et appartenance du club, est obligatoire pour tous les championnats même le Tête à Tête.**

- Article 15: il faut rajouter. **Tout joueur quittant le championnat avant le dernier jour, devra rembourser la ou les nuitées et les repas non consommés.**

**Approuvé à l'unanimité**

### **DIRECTIVES 2018**

#### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2018: Chantal GUYARD**

Chantal recommande aux clubs d'essayer le logiciel Basicompta pour effectuer leur comptabilité.

#### ***Championnats de Ligue***

Suite à l'annulation des Inter-ligue jeunes, les dépenses sont revues à la baisse.

#### ***Championnats de la Vienne***

Prévision dépenses en hausse pour coupes, trophées et récompenses jeunes notamment.

#### ***Affranchissement***

Prévision en hausse pour envoi de licences par voie postale.

#### ***Réunions***

Prévision en hausse pour une augmentation des réunions de comité (une par mois si possible)

**Approuvé à l'unanimité**

### **COMMISSION SPORTIVE: Christian LUDOVIC**

#### **Championnats Départementaux**

#### **RAPPEL**

Comme déjà abordé, dans le rapport moral, le comité a pris la décision d'organiser des qualificatifs aux championnats régionaux.

Cette initiative a été prise afin d'éliminer les désistements abusifs aux qualificatifs de « Ligue » essentiellement en tête à tête, doublette et triplète.

**De votre inscription, découle automatiquement votre participation aux championnats Régionaux dit de « Ligue ».**

**Aucun remplacement ne sera autorisé.**

**Réfléchissez bien avant de vous inscrire.**

Dans un premier temps, seuls les championnats TAT, doublette et triplette seniors et féminins, le triplette et doublette provençaux sont concernés.

Les compétitions en doublette mixte, triplette promotion et triplette vétéran sont provisoirement écartées et continueront dans la configuration habituelle.

Toutes ces compétitions se dérouleront le dimanche, laissant libre les samedis aux organisations de concours.

**Le début des jeux des qualificatifs championnats régionaux sont fixés à 8 h 00, arrêt 12 h 30 reprise 14 h 00 sauf pour le TAT féminin qui débutera à 14 h 00.**

**Un document titré "Organisation & Déroulement des championnats et qualificatifs" a été rédigé afin d'encadrer ces compétitions.**

**Je vous conseille de le lire attentivement et de l'afficher dans vos clubs ou de le distribuer à vos sociétaires. Il est mis sur le site.**

## **NOUVEAUTÉS**

Organisation du championnat triplette provençal avec la qualification au France du vainqueur.

A l'intérieur de ce championnat, 4 places seront attribuées pour le championnat territorial (anciennement ligue)

Concernant la doublette provençale, la formule sera identique à la triplette

En annexe le calendrier provisoire des championnats et qualificatifs 2018.

## **TIRAGES CHAMPIONNATS OU QUALIFICATIFS.**

Pas de changement fondamental, les inscriptions devront me parvenir le lundi ou à défaut le lendemain du lundi férié précédent le week-end de compétition.

Les enregistrements des inscrits seront matérialisés le lundi puis mis sur le site, le soir même et le tirage sera effectué seulement le lendemain à 17 h 00.

Cette initiative permettra aux clubs de vérifier leurs inscriptions. Ils pourront signaler d'éventuelles modifications avant 17 h 00 le mardi

## **TENUE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

Les joueurs auront obligation de porter un haut arborant l'appartenance de son club même en TAT.

Finies les tenues de chasse ou pêche, les maillots de foot ou autres sport etc.....

## **CHAMPIONNAT COMMISSION TERRITORIALE**

Le port du jean bleu ou de pantalon troués sera formellement interdit.

## **CONCOURS DES DIRIGEANTS**

Le comité a estimé que la formule en place ne convenait plus et il a aménagé un nouveau règlement dont vous pouvez prendre connaissance dans vos dossiers.

## **COMMISSION FÉMININE: Valérie SALIN**

Les inscriptions au C D C féminin seront prises jusqu'au 31 janvier 2018, une réunion sera programmée courant février avec remise des récompenses 2017.

Nous continuons la journée trophée Monique ROUCHEREAU elle est prévue 28 janvier 2018 à Chauvigny; ainsi que le championnat de la Vienne du tir de précision dont la date sera précisée bientôt.

**Voir annexe**

## **COMMISSION JEUNES : Emilie MOREAU**

Nous reconduisons le concours des éducateurs qui aura lieu le 9 décembre 2018 à Loudun.

**Reconduction des journées hivernales jeunes** : 17 décembre 2017 à Mirebeau,  
14 janvier 2018 à Chauvigny,  
18 février 2018 à Montmorillon.

**Réunion avec les parents** le 7 mars 2018 à Mirebeau  
et le 9 mars 2018 à Montmorillon.

Cette année, le championnat régional jeunes Nouvelle Aquitaine (ancien Inter-Ligues) se déroulera à Fontaine le Comte, les 7 et 8 juillet 2018, il qualifiera 2 équipes par catégorie au championnat de France. Le qualificatif pour ce championnat se fera le 20 mai en triplette.

**Voir annexe**

## **COMMISSION VETERANS : René JAUBERT**

Rectification du règlement intérieur du championnat des clubs vétérans.

La question est posée de savoir qui approuve la possibilité d'avoir, dans la troisième division, un joueur de 55 ans et plus.

**25 Contres - 9 Pour et 3 Abstentions**

## **COUPE DE LA VIENNE : Christian MOREAU**

Il nous donne les résultats et fait remonter quelques problèmes, et signale que les tenues identiques sont obligatoires même pour cette compétition.

Concernant les feuilles de match il serait bon qu'elles soient envoyées par mail.

## **COMMISSION D'ARBITRAGE : Fredy BLANCHET**

- L'inscription pour la formation et l'examen d'arbitre, doit m'être envoyée avant le 15 décembre 2017
- La formation pour l'examen d'arbitre aura lieu le samedi 6 janvier.
- L'examen d'arbitre se déroulera le dimanche matin 21 janvier.
- 2 demi-journées vont être organisées, pour tous les licenciés, sur les règlements FPPJP.

Une par secteur

- une initiation à l'arbitrage est proposée lors des journées ateliers jeunes et féminines.

**Voir annexe**

## **COMMISSION HANDICAP : Fredy BLANCHET**

Fredy déclare que nous devons poursuivre nos démarches vers la FFSA ainsi que l'handisport et la PEP 86 pour donner la possibilité aux jeunes et aux adultes en situation de handicap, de pouvoir participer à notre sport : la pétanque.

Il signale que si quelqu'un souhaite organiser des manifestations dans ce domaine, il faut demander par courrier au comité, et celui-ci essaiera de participer matériellement, humainement voire financièrement suivant les projets.

Fin de l'assemblée générale à 19 heures 15

La Présidente  
Sylvie BLANCHET

Le Secrétaire  
Alain. NÉHÉMIE